



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 20

Réunion du **Mardi 25 février 2025**

Le Président de la commission : **M. Albert PATALANO**

Le Secrétaire de la réunion : **Mme Aline VERLAQUE**

Les membres présents : **MM. Tito DOUNGOUMA-FOKY (CTD DAP) - BAUMANN Frédéric – BENITEZ Luca**

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier
- Tirage 2^{ème} Tour – Festival U13/U12

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch (CD du 15/03/2011, PV n°34)	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Ces amendes seront doublées si le club ne prévient pas le District, par courriel, avant le mercredi 18 heures précédant la date de la manifestation afin de permettre à la commission de pourvoir palier au remplacement du club absent.

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours.

Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements.

Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).

La commission foot éducatif recherche des sites d'accueil pour ses évènements :



RENCONTRES IDEALES

Foot éducatif U6-U13 (+Fém)

Club Accueil

CONVOCATIONS

10 jours avant (mercredi avant 12H). Envoi aux clubs avec copie district

BRIEFING AVANT RENCONTRE

Vérification de licences

Avec éducateurs et enfants pour rappeler la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

DEBRIEFING

Avec éducateur via pot de l'amitié
Gouters ou collations pour les enfants fortement recommandés en U6-U9

RETOUR SUR FAL AVANT LE LUNDI

Feuille de match à rentrer dans l'onglet administratif
Pour les U10-U13 Rentrer les scores dans l'onglet Sportif

Pour les U6-U9: pour importer plusieurs équipes d'un même club, utiliser des sites comme :
https://www.ilovepdf.com/fr/jpg_en_pdf

Club Visiteur

EXTRACTION DES LICENCES

Chaque éducateur doit venir avec la feuille de licences éditées (demander à son responsable technique ou administratif) ou avec l'application foot compagnon (on doit y voir le numéro de licences et la photo de chaque joueur)

FEUILLE DE MATCH

En U6-U9 le club doit venir avec la feuille de match déjà remplie. Le club accueil ne fait que dépanner mais il est de votre responsabilité de fournir la feuille de match. Chaque éducateur peut la télécharger et la faire imprimer par son club en plusieurs exemplaires sur le site :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

En U10-U13, les feuilles de match sont à remplir avant les rencontres et à signer après que les scores ne soient remplis.

PRÊTS

Jouez votre rôle d'éducateur en appliquant la philosophie : PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

Contact : Tito FOKY CTD DAP 06 74 29 29 09

FEMININES

○ CRITERIUM U13 F

ESPOIRS FOOTBALL U13F

Date de rassemblements de détectations : Lundi 28 Octobre 2024 *sur convocation* du CTD PPF

Dates des Centres de Perfectionnement de Secteur : *Sur convocation* du CTD PPF

- Mercredi 9 Avril 2025
- Mercredi 21 Mai 2025

1^{ER} TOUR FESTIVAL FOOT U13F/U12F

FEMININE PITCH

En raison du report d'un site le samedi 25 Janvier 2025, les clubs ci-dessous sont convoqués le samedi 01 Mars 2025 :

Site O de ST MAXIMIN			
Stade CHRISTIAN AUBIDERT			
Poule 1		Poule 2	
A	AS LA BEAUCAIRE	A	S. C. DRAGUIGNAN
B	AV S MAR VIVO	B	OL DE ST MAXIMIN
C	F C PAYS DE FAYENCE	C	SP C COGOLINOIS
D	US PRADETANE	D	US CUERS PIERREFEU

○ CATEGORIE U13F / U12F

REPORT MATCHES

A JOUER AU PLUS TARD LE 05 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS

CRITERIUM U13 F

Niveau 3

Journée du 01 Mars 2025 : MATCH N° 53055758
US CUERS PIERREFEU/ FC LE REVEST

Niveau 2

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 30122793
USAM TOULON / SP . C COGOLIN

**A JOUER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

CRITERIUM U13 F

Niveau 1

Journée du 01 Février 2025 : MATCH N° 53052328
AV S MAR VIVO/FC PUGET

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1^{ère} Parution- Amende financière de 10€
JOURNEE 3 DU 01 FEVRIER 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 1

MATCH N° 53052418-- **EF C FREJUS ST RAPHAEL 554245/ US CARQUEIRANNE LA CRAU**

2^{ème} Parution- Amende financière de 20€
JOURNEE 1 DU 11 JANVIER 2025

CRITERIUM U13F

Niveau 3

MATCH N° 53055746-- **AS LA BEAUCAIRE 582291 / ENT PIVOTTE SERINETTE**

JOURNEE 1 DU 18 JANVIER 2025

Niveau 2

MATCH N° 31022786 -- **O ST MAXIMIN 511632/EFC SEYNOIS**

JOURNEE 2 DU 18 JANVIER 2025

Niveau 1

MATCH N° 53052325 -- **FC PUGET 516999/FC PAYS DE FAYENCE**

GARÇONS

FOOT EDUCATIF

SAISON 2024 / 2025 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

CHAPITRE III

Article 63 : FORFAIT EN MATCHES OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

○ CATEGORIE U13G / U12G

REPORT MATCHES

**A JOUER AU PLUS TARD LE 05 AVRIL 2025
OU EN SEMAINE AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS**

U13G

Journée 3 du 01 Février 2025

Niveau 4 Poule A

MATCH N° 30104234 CARCES COTIGNAC / US ZACHARIENNE

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

3^{ème} PHASE

1^{ère} Parution- Amende financière de 10€

JOURNEE 3 DU 01 FEVRIER 2025

U13G

Niveau 3 Poule A

MATCH N° 30103440 **AC BERTHE 2 560995** / OLLIOULES

MATCH N° 30103441 **US CARQUEIRANNE LA CRAU 554251** / EFC FREJUS ST RPAHAEL

Niveau 3 Poule D

MATCH N° 30104134 **FC ROCBARON 535114** / ENT COEUR DU VAR

Niveau 4 Poule A

MATCH N° 30104236 **O ST MAXIMIN 511632** / FC ROCBARON

Niveau 4 Poule C

MATCH N° 30104328 **SP COGOLIN 500352** / ST TROPEZ LA BAIE

MATCH N° 30104331 **LE MUY FC 548794** / AS MAXIMOISE

Niveau 4 Poule D

MATCH N° 30104496 **FC PUGETOIS 51699** / ST TRANSIAN

MATCH N° 30104495 **SP COGOLIN 500352** / O TARADEAU

MATCH N° 30104497 **LE MUY FC 548794** / AS LES ARCS

Niveau 4 Poule G

MATCH N° 30104860 **EVEIL SP TOULON 538960** / FC SEYNOIS

Niveau 4 Poule H

MATCH N° 30104913 **USAM TOULON 521680** /US LA CADIERE

MATCH N° 30104914 **AS MAR VIVO 533107** / US SANARY

U12G

Niveau 3 Poule A

MATCH N° 30159074 **O ST MAXIMIN 511632** / AS ESTEREL

Niveau 4 Poule B

MATCH N° 30104616 **ENT AUPS REGUSSE 550289**/ US ZACAHRIE

Niveau 4 Poule D

MATCH N° 30104733 **AS MAR VIVO 533107** / US SANARY

MATCH N° 30104734 **AS SIGNES 530094** / JS BEAUSSET

○ CATEGORIE U10 / U11

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var depuis Septembre 2024 et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

CATEGORIE U6G / U9G

Plateaux U6G à U9G REFERENTS DE SECTEURS

CTD DAP - DOUNGOUMA FOKY Nalia (TITO) : 06 74 29 29 09					
REFERENTS DE SECTEURS					
RESPONSABLES	SECTEURS				
	1 - LE GOLFE	2 - DRAGUIGNAN	3 - CENTRE VAR	4 - HYERS CUERS	5 - TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	PRUVOST	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Jean Charles	Hubert	Carole
Téléphone	06 99 36 83 83	06 10 25 53 89	06 88 72 07 76	06 17 91 79 73	06 46 41 52 50

DESIDERATA U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

BANDOL : U13 et U12
O ST MAXIMIN : U13 et U12
F.C.U.S TROPEZIENNE : U13
ST O LA LONDE : U13
ASPTT TOULON : U13
AS LES VALLONS : U13
RC LA BAIE : U13 Niveau 4
AC FLAYOSC : U12
FC RAMATUELLE : U12

Prochaine Réunion mardi 04 mars 2025

La Secrétaire : Aline VERLAQUE